

Document 3

Mandat pour l'examen des limites de quartiers d'Ottawa (2019-2020)

Objectif

Procéder à un examen des limites de quartiers d'Ottawa, ce qui comprend une vaste mobilisation et consultation de la population, des communautés, des principaux intéressés, du maire et des conseillers municipaux, et soumettre des options de délimitation des quartiers et des recommandations à l'examen du Conseil municipal.

Responsabilités du consultant

- Faire un examen des limites de quartiers d'Ottawa qui résistera à un contrôle judiciaire et à d'éventuels appels devant le Tribunal d'appel de l'aménagement local (TAAL);
- Élaborer un plan de travail et une stratégie de consultation pour l'examen;
- Effectuer les recherches nécessaires sur le système électoral, les politiques publiques et d'autres éléments pour orienter l'examen;
- Mettre en œuvre une stratégie en deux temps de vaste mobilisation et consultation des résidents d'Ottawa, des communautés, des principaux intéressés et des membres du Conseil afin d'obtenir des commentaires sur les limites de quartiers actuelles d'Ottawa et sur les nouvelles options de délimitation;
- Préparer les options de délimitation des quartiers et en recommander une au Conseil municipal en 2020.

Le consultant peut se référer à des spécialistes du milieu universitaire, du système électoral, des politiques publiques et d'autres domaines durant l'examen des limites de quartiers.

Paramètres du projet

Le consultant devra réviser les limites de quartiers d'Ottawa en respectant les paramètres suivants :

- Élaborer une procédure d'examen des limites de quartiers, un plan de travail

et une stratégie de mobilisation et de consultation qui ne partent pas du principe que certaines limites de quartiers seront conservées;

- Préparer des options de délimitation respectant le principe de « représentation effective » défini par la Cour suprême du Canada et appliqué par le TAAL et d'autres tribunaux;
- Tenir compte des principes liés à la géographie, à l'histoire des communautés, à la représentation des minorités, aux communautés d'intérêt, et aux limites physiques et naturelles durant la préparation des options de délimitation;
- Respecter les exigences énoncées dans les décisions applicables du TAAL et d'autres tribunaux touchant aux examens municipaux de limites de quartiers;
- Tenir compte de la croissance prévue de la ville et de l'évolution de la population pour au moins trois mandats du Conseil (2022-2026, 2026-2030 et 2030-2034);
- S'appuyer sur les enseignements tirés d'autres examens des limites de quartiers, ainsi que sur des études et conseils éminents sur les politiques électorales et publiques;
- Exploiter l'expérience acquise dans le cadre de précédents examens des limites de quartiers d'Ottawa et audiences connexes de la CAMO;
- Examiner les points soulevés pour considération ultérieure durant l'examen des limites de quartiers d'Ottawa de 2004-2005;
- Prendre en considération les principales politiques municipales pendant la préparation des options de délimitation des quartiers, notamment le Plan officiel et les plans de revitalisation communautaires;
- Prévoir au moins deux vagues de consultations publiques élargies et exhaustives : une première qui servira à informer les participants pour favoriser une participation éclairée et à solliciter des commentaires sur les limites actuelles, et la deuxième, à fournir de l'information et à demander des commentaires sur les options de délimitation des quartiers;
- Envisager des limites de quartiers appropriées;

- Respecter les autres paramètres établis par le Conseil municipal et le gouvernement de l'Ontario.

Principales phases du projet et livrables

Calendrier prévu

Tâche	Responsable	Date
Présentation au Conseil d'un rapport sur la demande de propositions (DP)	Greffier municipal et avocat général	Juin 2019
Publication de la DP visant à engager un consultant	Greffier municipal	Octobre 2019
Évaluation de la DP et négociation du contrat	Greffier municipal	Décembre 2019 – janvier 2020
Consultation publique sur les limites actuelles de quartiers (première vague)	Consultant	Février 2020 – avril 2020
Présentation au Conseil d'un rapport d'information indiquant les nouvelles options de délimitation des quartiers	Consultant	Juin 2020
Consultation publique sur les nouvelles options de délimitation des quartiers (deuxième vague)	Consultant	Juillet – septembre 2020
Présentation au Conseil du rapport final et de recommandations	Consultant	Octobre 2020
Adoption du règlement municipal	Greffier municipal	Octobre 2020
Publication d'un avis indiquant que le règlement municipal a été adopté et préparatifs en prévision d'appels auprès du TAAL	Greffier municipal	Novembre 2020
Fin de la période d'appel de 45 jours	Greffier municipal	Décembre 2020

Date limite pour la réception des avis d'appel	Greffier municipal	Décembre 2020
Transmission des avis d'appel au TAAL par la Ville	Greffier municipal	Janvier 2021
Attente de la décision du TAAL (délai d'environ 6 à 10 mois)	TAAL	Juillet – novembre 2021
Élections municipales de 2022		Octobre 2022